



Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 1

brm / 29 août 2024

GC 6 2024.RRGR.240 Règlement du Grand Conseil (RGC) (Modification)

Auteur-e	Art.	Al.	Lit.	Proposition	+ / ++	- / --
Grosjean (PVL)	9	3		Les journalistes accrédités <u>qui sont en mesure de présenter un document permettant de les identifier en tant que journalistes</u> ont accès à la tribune de la presse et à la Salle des pas perdus.	+	